

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 13 AVRIL 2021 à 18 Heures
Salle des Fêtes - LE RIOLS

L'an deux mille- vingt-un, le treize avril à dix-huit Heures, le conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué en date du 7 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des Fêtes, à LE RIOLS, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Messieurs Bernard ANDRIEU, François LLONCH, Bernard TRESSOLS. Jean-Michel PIEDNOEL (Titulaires)

Commune de PENNE : Madame Elisabeth COUTOU, Monsieur Sylvain RENARD. (Titulaires)

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY. (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLEZ. (Titulaires)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Melvin ROCHER (Titulaires)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire)

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER, (Titulaire)

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE. (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER. (Titulaire)

Commune de MOUZIEYS PANENS : Messieurs Claude BLANC, Michel PRONNIER. (Titulaires)

Commune de SOUEL : Monsieur Frank CEBAK. (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT. (Titulaires)

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Madame Céline BOYER (Titulaire)

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES. (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD. (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE. (Titulaire)

Commune de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC. (Titulaire) 1ere partie de réunion/Monsieur Michel CANTALOUBE (2eme partie de réunion).

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH. (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Laurence POILLERAT (commune de PENNE) a donné pouvoir à Monsieur Sylvain RENARD.

Monsieur Pierre PAILLAS (commune de MILHARS) a donné pouvoir à Madame Sylvie GRAVIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent et excusé : Monsieur Thomas BRABANT-CHAIX.

Monsieur Frédéric ICHARD a été désigné secrétaire de séance.

En préambule d'ouverture de la séance, Monsieur le Président remercie Monsieur Serge BESOMBES, Maire de LE RIOLS pour l'accueil du conseil communautaire dans la salle des fêtes ; les conseillers communautaires sont ensuite appelés à valider et signer le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 25 février 2021, dont ils ont été destinataires et dont ils ont préalablement pris connaissance.

L'ordre du jour étant ouvert, Monsieur le Président donne la parole à Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC qui présente au conseil communautaire le projet concernant le développement touristique du territoire de la 4C.

Introduction :

2014 a vu la 1ère stratégie de développement touristique de l'Office de Tourisme (OT) du Pays Cordais au Pays de Vaour (créé en 2013 de la fusion des OT municipal de Cordes sur Ciel et associatif du Pays de Vaour), avec un diagnostic touristique fouillé.

2019 a été consacrée à l'écriture d'une nouvelle stratégie, à travers un groupe de travail composé d'élus, de socioprofessionnels et de salariées de l'OT, soutenu par l'ADEFPTAT et le PETR de l'Albigeois et des Bastides. Celui-ci s'est réuni à de nombreuses reprises (plus de 40 heures) et a été accompagné par une consultante spécialisée, Clarisse Vittel Consultante. Le diagnostic touristique de 2014 a été mis à jour (peu d'évolution).

Résumé des propositions :

Les orientations du cadre stratégique et des implications marketing – items que l'on peut regrouper - proposent :

- ⇒ l'accroissement et maintien de l'économie touristique tout en préservant le patrimoine naturel et bâti
- ⇒ le développement de l'activité touristique de façon homogène sur toute la 4C
- ⇒ un tourisme "vrai", sincère, du "slow tourisme" (interconnexion visiteurs / habitants, manger local, prendre le temps)
- ⇒ de faire des habitants des ambassadeurs - de mieux les intégrer aux réflexions

Le plan d'actions s'oriente vers 4 destinataires principaux :

- les visiteurs : mieux communiquer, un accueil mieux adapté aux attentes actuelles, la commercialisation
- les socioprofessionnels : les fédérer et les aider à se professionnaliser
- les élus : plus échanger
- et les habitants : les fédérer autour de la destination

Les points forts de la stratégie :

- une stratégie réalisable et réaliste
- une stratégie complètement en phase avec les attentes actuelles (développement sur tout le territoire, tourisme durable, lien habitants - visiteurs, un touriste acteur, l'intégration de tous les protagonistes liés au tourisme de près ou de loin)
- la mise en place de la partie "communication" comprenant les fondamentaux, qui n'avait pas pu être menée lors de la 1ère stratégie
- les services aux socioprofessionnels, montée en professionnalisation via l'OT
- un travail plus en lien avec les élus ; un vrai lien avec les habitants

Les Points faibles de la stratégie :

- Les moyens de l'Office (peu de temps mobilisable sur de nouvelles missions, autofinancement arrivé à ses limites et qui borne souvent les actions de l'OT envers ses adhérents)
- Un OT souvent "seul" dans ses missions, son fonctionnement

Ce que cela va amener de nouveau, de permanent pour le territoire :

- ⇒ Une communication professionnelle, cadrée et validée, socle de toute action
- ⇒ Une meilleure interaction OT / Elus, OT / socioprofessionnels et OT / habitants

1-Délibération arrêtant le vote des taux d'imposition 2021.

Vu le code des impôts,

Après analyse des différents Budgets Primitifs 2021 et notamment celui du Budget Général,

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire, conformément à l'avis de la Commission des Finances, réunie en date du 25 Mars 2021 de ne pas procéder à une augmentation des taux des taxes additionnelles, du foncier bâti, du foncier non bâti et de la Cotisation foncière des entreprises pour l'exercice 2021.

Entendu la proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

Décide :

- à ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition des taxes additionnelles d'habitation, du foncier bâti et non bâti et de la Cotisation foncière des entreprises pour l'exercice 2021.

- Taux foncier bâti 2021 : 8.33 %
- Taux foncier non bâti 2021 : 32.35 %
- Taux CFE 2021 : 31.89 %

- à procéder à la mise en réserve d'un taux CFE de **0.14 %** correspondant à la différence entre le taux d'imposition de **31.89%** et le taux maximum de droit commun de **32.03 %** pour 2021.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

EPCI : **889 DU CORDAIS ET DU CAUSSE** N° 1259 FPU (1)

ARRONDISSEMENT : **81** TAUX FPA

TRÉSORERIE SPL OU SGC : **SGC DE GAILLAC** 2021

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I.A - CFE

CFE	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Taux d'imposition plafonné pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col 4 x col 2 ou 3)
	428 800	31,89	>>>	398 500	127 082
Réserve de taux capitalisée	0,790		31,89	0,14	127 082

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....

I.B - TAXES FONCIÈRES

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit fiscal de référence (col 3 x col 2)	Taux votés	Produit correspondant (col 3 x col 5)
Taxe foncière (bâti)	3 984 804	8,33		3 973 000	327 438	8,33	327 439
Taxe foncière (non bâti)	286 009	32,35		286 708	84 969	32,35	94 969
Produit de référence des taxes foncières					422 408	Prod. fis. attendu TF	422 408

III - Taux de référence et coefficients de variation proportionnelle

Taxes	Taux de référence pour 2021	Coefficient de variation proportionnelle	Taux proportionnels (col 11 x col 12)
Taxe foncière (bâti)	8,33	422 408 / 1 000 000	8,33
Taxe foncière (non bâti)	32,35	422 408 / 1 000 000	32,35

IV - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
60 848	63 071		211 913	7 251	396 790	7 251
Alloc. compensatrices		43 001	DORTIP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	

V - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes	549 490	Total autres taxes	343 084	Allocations compensatrices	43 001	Versement FNGIR	106 486	Contribution FNGIR	396 790	Fraction de TVA nationale	396 790	Montant total prévu 2021	1 225 861
---------------------------	---------	--------------------	---------	----------------------------	--------	-----------------	---------	--------------------	---------	---------------------------	---------	--------------------------	-----------

2- Délibération vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2021.

- Vu les bases prévisionnelles d'imposition 2021 pour chaque commune,
- Vu le calcul des participations prévisionnelles aux dépenses de fonctionnement 2021 du budget annexe des ordures ménagères,

Considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à une augmentation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2021 au regard de la présentation du budget prévisionnel annexe des ordures ménagères,

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide ne pas procéder à une augmentation des taux de la TEOM pour 2021 et valide les taux comme présentés au tableau ci-dessous :

Présents et représentés : 29

Votants : 29

Pour : 29

Abstention : 0

Contre : 0



TAUX UNIQUE TEOM 2021

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

TAUX RURAL (17 communes)	12,35%
TAUX URBAIN (2 communes)	9,80%

	PRODUITS ATTENDUS TEOM	BASES LOCATIVES	TAUX TEOM
Communes rurales: Bournazel, Labarthes-Bleys, Lacapelle Ségalar, Laparroquial, Le Riols, Livers-Cazelles, Marnaves, Milhars, Mouzieys-Panens, Penne, Roussayrolles, Souel, Saint Marcel-Campes, Saint Martin-Laguépie, Saint Michel de Vax, Vaour, Vindrac-Alayrac	318 701,26	2 580 577	12,35%
Communes urbaines: Cordes sur Ciel, Les Cabannes	151 847,27	1 549 462	9,80%
TEOM 2021	470 548,53		

3-Délibération vote des subventions 2021 – inscription au budget principal.

Dans le cadre du vote du budget général 2021, Monsieur le Président présente au conseil communautaire, le tableau des demandes de subvention reçues de la part des associations à ce jour et qui seront inscrites au compte 6574 du budget général. Le montant prévisionnel est estimé à 135 000 euros et il en donne lecture dans le détail. Au terme de son exposé, il invite les membres présents et représentés à se prononcer sur les montants proposés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
62875		SUBVENTION 2021	MSAP- MAIRIE- VAOUR	Etablissement de droit public	3 000,00
65738		SUBVENTION 2021 + FONCT OT - POSTE	OFFICE DE TOURISME CORDES VAOUR	Etablissement de droit public	147 347,00
6574		SUBVENTION 2021	ASSOCIATION COCCINELLE	Association	52 000,00
6574		SUBVENTION 2021	ASSOCIATION JARDIN D'ENFANTS	Association	16 000,00
6574		SUBVENTION 2021	SAPEUR POMPIER DE VAOUR	Association	1 300,00
6574		SUBVENTION 2021	SAPEUR POMPIER DE CORDES	Association	1 300,00
6574		SUBVENTION 2021	FAMILLES RURALES -EVS - CAUSSE	Association	5 000,00
6574		SUBVENTION 2021	ETE DE VAOUR FESTIVAL	Association	5 000,00
6574		SUBVENTION CONVENTION 2021	CONVENTION C'VITAL GESTION SPECIF ENTRETIEN BATIM	Association	24 800,00
6574		RESERVE	RESERVE	Autre personne de droit public	4 000,00
6574		SUBVENTION 2021	ETE DE VAOUR VACATAIRE MUTUALISE AVEC LE COLOMBIER	Association	5 000,00
6574		SUBVENTION 2021	ETE DE VAOUR L'AVENIR A CAMPAGNE	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION 2021	ACADOC	Association	3 000,00
6574		SUBVENTION 2021	AMIS DU VIEUX DE CORDES	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION 2021	FOOT CORDES	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	FOOT VAOUR	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	PATRIMOINE EN VAOURAIS	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	THEATRE LE COLOMBIER	Association	5 000,00
6574		SUBVENTION 2021	DE MOUCHES A OREILLES BDTEK	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	CUMA DU TARN	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	ECOLE DE MUSIQUE VAOUR	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	ENERGY FORM	Association	300,00
6574		SUBVENTION 2021	LE ROCK D'ANGLARS ECOLE DE MUSIQUE	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	LES BALADINES DE PENNE	Association	850,00
6574		SUBVENTION 2021	TENNIS DE CORDES	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION 2021	GRESIGNE EN FUGUES	Association	850,00
6574		SUBVENTION 2021	TOUS EN SCENE ECOLE DE DANSE	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2021	RUDDY CLUB BOURNAZEL	Association	800,00

Entendu la proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, le conseil communautaire valide les montants des subventions 2021 aux associations.

Présents et représentés : 29

Votants : 29

Exprimés : 29

Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 2

4. Délibération du vote du budget général et des budgets annexes 4C 2021.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, entendu la présentation faite par Monsieur le Vice-Président en charge des Finances, du budget général et des budgets annexes au titre de l'exercice 2021, Après en avoir délibéré,

Approuve les prévisions budgétaires énoncées et vote les budgets 2021 comme suit :

1. Vote du Budget Ordures Ménagères 2021 :

Présents : 27
 Pouvoirs : 2
 Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

Service de collecte enlèv.OM 4C - Budget annexe O.M 4C - BP - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	548 425,20	509 010,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 39 415,20
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	548 425,20	548 425,20
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	60 111,31	89 571,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	107 596,53	7 014,46
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 71 121,89
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	167 707,84	167 707,84
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	716 133,04	716 133,04

2. Vote du Budget Transports à la demande 2021 :

Présents : 27
 Pouvoirs : 2

Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

TRANSPORTS A LA DEMANDE DE LA 4C - TRANSPORTS A LA DEMANDE DE LA 4C - BP - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 758,84	5 000,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 758,84
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	16 758,84	16 758,84

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 605,69	814,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 791,69
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 605,69	8 605,69

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	25 364,53	25 364,53

3. Vote du Budget Voirie 2021 :

Présents : 27
 Pouvoirs : 2
 Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

BUDGET ANNEXE VOIRIE 4C - Budget annexe voirie 4C - BP - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	599 529,74	568 941,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 30 588,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		599 529,74	599 529,74

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	790 465,70	1 158 775,13
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	268 182,93	221 773,78
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 321 900,28	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 380 548,91	1 380 548,91

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 980 078,65	1 980 078,65
----------------------------	---------------------	---------------------

4- Vote du Budget MSAP 2021:

Présents : 27
 Pouvoirs : 2
 Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	130 766,54	126 410,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 355,79
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	130 766,54	130 766,54
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 316,46	1 062,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 753,11	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 007,57
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 069,57	3 069,57
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	133 836,11	133 836,11

5- Vote du Budget Ecoles 2021 :

Présents : 27
Pouvoirs : 2
Votants : 29
Exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	771 547,66	769 879,49
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 668,17
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	771 547,66	771 547,66

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	53 364,15	16 062,72
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 37 301,43
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	53 364,15	53 364,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	824 911,81	824 911,81
---------------------	------------	------------

6. Vote du Budget Cuisine Collective Fontbonne 2021 :

Présents : 27
 Pouvoirs : 2
 Votants : 29
 Exprimés : 29
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 2

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	160 463,90	160 945,75
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 481,85	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	160 945,75	160 945,75
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	572,28	572,28
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	11 664,67	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 11 664,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 236,95	12 236,95
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	173 182,70	173 182,70

Au terme des débats et du vote du budget Cuisine 2021, Monsieur LAURET a dû quitter la séance, Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC a été remplacée par Monsieur Michel CANTALOUBE, suppléant.

7 - Vote du Budget SPANC 2021 :

Présents : 26
Pouvoirs : 2
Votants : 28
Exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 091,00	40 419,23
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 5 328,23	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		40 419,23	40 419,23

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 986,00	2 986,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	11 616,69	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 11 616,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 602,69	14 602,69

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	55 021,92	55 021,92
----------------------------	------------------	------------------

8- Vote du Budget Général 2021 :

Présents : 26
Pouvoirs : 2
Votants : 28
Exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 866 275,01	2 795 306,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 70 969,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 866 275,01	2 866 275,01

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	903 539,16	127 925,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	273 112,08	280 572,72
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 768 152,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 176 651,24	1 176 651,24
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 042 926,25	4 042 926,25

5- Délibération portant harmonisation du prix de vente des repas confectionnés par la Cuisine Centrale de Fontbonne.

A la demande de Monsieur le Président, Monsieur Patrick LAVAGNE, Vice-Président en charge des Ecoles – Enfance Jeunesse et de l'Action Sociale expose :

Par délibération du 5 décembre 2019, le conseil communautaire avait décidé du prix de vente des repas confectionnés par la Cuisine Centrale de Fontbonne en omettant de préciser que cette tarification s'appliquait aux repas achetés par le Jardin d'Enfants de MILHARS.

Dans un souci d'harmonisation des tarifs de vente des repas applicables à chaque structure, il propose de procéder à une régularisation de la délibération précitée et de généraliser à chacune d'entre elles, les tarifs de vente des repas de la manière suivante :

A compter du 1^{er} Mai 2021 :

- Tarif de vente du repas pour les enfants résidant sur le territoire de la 4 C ou sur des communes hors communauté, qui acceptent de participer aux frais du service : **4,00 €**
- Participation de la 4 C et des communes hors communauté de communes qui acceptent de participer aux frais du service **1,00 €**
- Tarif de vente du repas pour tous les adultes et/ou enfants hors territoire sans participation de la part de la collectivité de résidence. **5,00 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote la grille tarifaire proposée de la vente des repas et son application à compter du 1^{er} Mai 2021.

6. Délibération portant renouvellement des conventions de participation aux frais de fonctionnement ECOLES hors territoire de la 4C. Année scolaire 2021-2022.

A la demande de Monsieur le Président, le Vice-Président en charge des Affaires Scolaires propose de maintenir le tarif de la participation aux frais de scolarisation des élèves inscrits par dérogation à 650 € par enfant, comme précédemment fixé par délibération du 22 février 2018.

Il convient donc de renouveler les conventions de participation aux charges liées à l'accueil des élèves inscrits par dérogation, en accord avec les représentants suivants :

- ✓ SRPI Salles/Virac,
- ✓ Commune de Laguépie,
- ✓ Commune de Varen,
- ✓ Commune de Ginals,
- ✓ Commune de Verfeil,
- ✓ Commune de Milhavel

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

- De maintenir le montant de la participation réciproque aux frais de fonctionnement des écoles à hauteur de 650 € maximum, pour les groupements de communes, communes et organismes précités,
- De réexaminer les montants de ces participations chaque année,
- D'autoriser Monsieur Patrick LAVAGNE, Vice-Président à signer les conventions avec les partenaires cités ci-dessus.

7. Délibération portant confirmation de la désignation des délégués de la 4C au SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais.

Monsieur le Président rappelle que suite à l'annulation des élections municipales de VAOUR, un des sièges des délégués titulaires de la 4C au SCOT détenu par Madame Nathalie MULET, désignée initialement par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2020, n'était plus pourvu.

L'installation du nouveau conseil municipal de VAOUR s'étant déroulé le dimanche 28 mars 2021, Madame Nathalie MULET est réinstallée dans son mandat de déléguée titulaire à la 4C pour la commune de VAOUR.

Afin de compléter la liste des membres titulaires de la 4C désignés pour siéger au SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais, il propose de faire appel à candidature pour la désignation du membre titulaire manquant.

Une seule candidature : Madame Nathalie MULET

Sur proposition de Monsieur le Président suite à l'appel à candidature complémentaire précité pour la représentation de la 4C au Scot du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais et après en avoir délibéré, sont désignés délégués au SCOT :

Membres titulaires :

Bernard TRESSOLS
Bernard BOUVIER
Sylvie GRAVIER
Alex BRIERE
Claude BLANC
Céline BOYER
Nathalie MULET

Membres suppléants :

Sabine BOUDOU-OURLIAC
Matthieu AMIECH
Brice LAURET

8-Délibération demande de la subvention départemental FAVIL 2021.

Monsieur le Président présente à l'assemblée les devis de travaux d'investissement au titre de la voirie locale qui ont été établis par les entreprises et qui seront réalisés en 2021 sur les communes de la communauté de communes du Cordais et du Causse : CORDES, LES CABANNES, BOURNAZEL, MOUZIEYS-PANENS, VINDRAC, LABARTHE-BLEYS, LAPARROUQUIAL, SOUEL, ST MARCEL-CAMPES, LACAPPELLE-SEGALAR, LAPARROUQUIAL, LIVERS-CAZELLES, ST MARTIN-LAGUEPIE, MARNAVES, MILHARS, PENNE, LE RIOLS, ST MICHEL DE VAX, VAOUR.

Le montant global des travaux voirie 2021 estimé, se chiffre à :

**490 571.83 Euros HORS-TAXES.
(QUATRE CENT-QUATRE-VINGT-DIX MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-ONZE EUROS ET 83 CENTIMES)**

COMMUNES	TRAVAUX VOIRIE INVESTISSEMENT HT	TRAVAUX INVESTISSEMENT VOIRIE TTC
CORDES	12 767,00	15 320,40
LES CABANNES	26 902,80	32 283,36
BOURNAZEL	38 638,65	46 366,38
LABARTHE-BLEYS	17 779,50	21 335,40
LACAPELLE SEGALAR	23 989,00	28 782,00
LIVERS CAZELLES	52 055,35	62 466,42
LE RIOU	16 182,00	19 394,00
LAPARROUQUIAL	20 293,60	24 352,32
MOUZIEYS PANENS	54 129,88	64 955,86
MARNAVES	1 842,00	1 610,40
MILHARS	11 299,00	13 554,00
PENNE	51 422,50	61 707,00
ST MARCEL CAMPES	45 963,40	54 678,48
ST MARTIN LAGUEPIE	23 359,00	30 430,80
ST MICHEL DE VAX	14 848,40	17 818,08
VAOUR	27 720,00	30 864,00
VINDRAC	18 414,00	22 096,80
SOUEL	16 622,25	19 946,70
ROUSSAYROLLES	17 269,50	20 723,40
TOTAL HORS TAXES ET TTC	490 571,88	588 685,80



ESTIMATIF DES TRAVAUX VOIRIE INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE LA 4C - FAVIL 2021

Il demande au conseil communautaire d'approuver le montant global de ces travaux et de l'autoriser à déposer la demande de subvention FAVIL 2021 auprès du Conseil Départemental du Tarn pour l'ensemble des communes membres et de solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'attribution de la subvention départementale 2021.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide l'estimatif des travaux présenté et autorise Monsieur le Président, à déposer le dossier de demande de subvention FAVIL 2021 auprès du Conseil Départemental du Tarn et à solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'attribution de la subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 H 45.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le Mardi 18 Mai 2021, Salle du Cérou, à Cordes sur Ciel.